



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Communiqué de presse

PLANTER L'ARBRE POUR CACHER LA FORET

Le gouvernement s'est subitement soucié de la place des femmes dans la Fonction publique. Fin d'année 2011, il ouvre des négociations sur le sujet.

Le rapport de la députée Guégot, commandé par le Président de la République en 2010, avait mis en évidence les inégalités de traitement des femmes, alors même que le Statut général est sensé ne pas en faire. Au premier rang, sont concernés les salaires et les carrières.

Force Ouvrière a demandé, dès l'ouverture des négociations, que soient mis sur la table :

- Les discriminations directes et indirectes en matière salariale
- L'action sociale (logement, crèche, ...)
- L'impact des contraintes domestiques et familiales sur le parcours de carrière
- Les questions de recrutement et de formation.

Le protocole remis aux organisations syndicales se borne hélas à des déclarations de principe, des recommandations et incitations sans effort financier ou contrainte légale, sauf pour l'encadrement dirigeant.

Or, si 60 % des cadres fonctionnaires sont des femmes, elles ne sont plus que 22,2 % à occuper des emplois d'encadrement et de direction et 10,8 % des emplois à la décision du gouvernement.

Pour Force Ouvrière, il convient d'agir sur les conditions de recrutement et de formation pour que l'accès à l'encadrement supérieur soit compatible avec une vie privée normale, notamment en favorisant les voies d'accès interne, ce qui impose de casser le plafond de verre entre les corps A/A+ qui n'existe pas entre les autres catégories (A, B, C).

Force Ouvrière considère également que les réflexes, usages ou statuts qui réservent des fonctions ou des emplois aux passages par certaines écoles ou l'appartenance à certains corps de prestige (Conseil d'Etat, inspection générale,...) sclérosent la mobilité ou défavorisent les femmes.

Le gouvernement, pressé d'afficher une mesure phare, est entré en négociation avec... le Parlement sur des quotas de femmes dans les nominations aux postes de cadres dirigeants.

Pour Force Ouvrière, la précipitation et l'économie l'ont emporté encore une fois !

En expédiant les discussions avec les syndicats, en limitant les mesures contraignantes à une poignée d'emplois (dont les nominations discrétionnaires), **le gouvernement a planté un arbre pour cacher la forêt.**

Il se donne même bonne conscience en proposant une sanction financière aux employeurs publics qui ne respecteraient pas une proportion d'au moins 40 %... là où le vivier existe ! FO estime qu'il vaut mieux récompenser que pénaliser.

FORCE OUVRIERE revendique une égalité professionnelle qui passe par :

- **Un vrai accès pour une vraie place des femmes dans la Fonction publique et donc dans l'encadrement supérieur**
- **De meilleures conditions de travail pour une vraie carrière vers les plus hautes responsabilités publiques !**

PARIS, le 9 février 2012